



Objet : CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Cher Parents,

Une nouvelle année scolaire débute. Notre association reprend également ses activités au service des enfants et des parents en association étroite avec le collège. Toutes nos informations vous seront transmises par courrier électronique par l'intermédiaire du collègue.

En ce début d'année, nous sommes heureux de vous inviter à participer

à l'**Assemblée Générale de l'Apel du Collège des Missions Africaines**
qui aura lieu le **jeudi 20 septembre 2018 à 18h30**

Cette assemblée générale doit permettre d'élire les membres du nouveau conseil d'administration. Selon nos statuts, ce conseil d'administration est composé de 4 membres au minimum et de 15 membres au maximum élus pour 3 ans. Le conseil se renouvelle par tiers tous les 3 ans; les membres sortants sont rééligibles.

Démissionnaires : Audrey MARECHAL, Jean-Baptiste MORETEAU

Ne se représentent pas : Stéphane BAYLE, Nadine LAVERGNE, Ibrahim AYDIN, Eric ESCHMANN

Membres non concernés par le tiers sortant : Isabelle HEINEL, Nathalie HERNANDEZ, Nicolas JUILLARD, Vincent KILINC, Marie REIF, Deniz YILDIRIM, Dorine ZITVOGEL

L'ordre du jour de l'AGO :

1^{ère} Partie

1. Accueil du président et ouverture de l'assemblée générale
2. Rapport moral et rapport d'activité du président et Vote

A.P.E.L. Collège des Missions Africaines, 1 rue des Missions Africaines 67500 HAGUENAU

facebook.com/apelcma ou apelcma.org mail:apel.cma@gmail.com

3. Rapport financier présenté par le trésorier
4. Lecture du rapport des réviseurs aux comptes
5. Quitus des comptes au trésorier
6. Présentation du Budget prévisionnel et vote
7. Elections au Comité Directeur
8. Clôture de l'assemblée générale

Pause : Election du Président et du Bureau par le nouveau conseil d'administration

2^{ème} Partie

1. Présentation du Président et du nouveau Bureau
2. Présentation des perspectives et ambitions pour l'année scolaire 2018/2019
3. Interventions des invités
4. Questions / Réponses

Nous vous remercions de nous informer de votre présence par le biais du formulaire <https://goo.gl/tP9wQu>.

Si vous ne pouvez assister à cette assemblée, conformément aux statuts, merci de donner la procuration ci-jointe dûment signée à une personne présente.

En fin de séance, les membres du comité Apel auront le plaisir de vous retrouver autour d'un buffet.

L'Apel ne vit et n'est représentative que grâce à votre soutien et à votre engagement.

Nous vous attendons nombreux à cette assemblée.

Le Président,
Stéphane BAYLE